

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: - (2002)

Artikel: Les souvenirs de l'escalade
Autor: Godoy, José-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armes et les armures anciennes conservées au Musée d'art et d'histoire proviennent principalement de l'ancien Arsenal. Le butin de l'Escalade – c'est-à-dire les échelles, les armures, les armes blanches, les pistolets et les arquebuses à rouet, les pétards, les marteaux pour couper les chaînes et les autres accessoires des assaillants – dut rejoindre le dépôt d'armes de l'Arsenal peu après l'événement¹. Ce butin, érigé en trophée, fut présenté le jour même à la population et est signalé en ces termes dans les récits du temps de l'Escalade : « On a trouvé dans le fossé, où il y a de l'eau & de la bourbe, force armes offensives et deffensives ; les tuez & pendus en la ville, outre le moule du pourpoint, y ont laissé de fort belles armes & de l'argent² » ; « Le mesme jour, les eschelles, marteaux, tenailles, clayes, pétards & les autres despouilles furent mises en trophée³. »

Peu après, le lundi 20 décembre, « on etendit les eschelles en memorial sous la hâle de la maison de vile⁴ » ; on ne sait cependant pas si elles étaient exposées avec le reste du trophée, qui ne semble d'ailleurs pas avoir été considéré alors comme un ensemble « sacré », immuable, à conserver tel quel pour les générations futures. En effet, ces mêmes échelles furent utilisées, le 26 avril 1603, lors d'une expédition genevoise pour surprendre, par escalade et à l'aide de pétards, le château près du pont d'Étrembières, entreprise qui échoua ; on ignore cependant si tout le matériel put être rapporté à l'Arsenal. L'utilisation de ces échelles, dont l'ingéniosité fit tant l'admiration des Genevois, laisse penser que ceux-ci étaient prêts au besoin à se servir d'autres armes du butin de l'Escalade. C'est pourquoi il n'est pas exclu que l'un ou l'autre des pétards emportés ait été savoyard. Quoi qu'il en soit, certaines de ces armes existaient encore à l'Arsenal lors de l'inventaire de 1683, dressé sur trois feuillets avec des plans d'un grand intérêt, mais elles sont presque toutes devenues anonymes, ou ont disparu entre-temps, puisqu'on y fait seulement mention de « 6 Cottes de mailles des Sauoyars : une chemise de maille et cinq bras de maille » dans la Salle Basse (fig. 41, section 11), de « 17 drapeaux de Sauoye tous dechirés y compris ceux de Versoix » et de « 4 Estandars ou guidons pris sur les Sauoyars » dans la Salle Haute (fig. 42, section 39) ; enfin, de dix-neuf pétards dont « Le Pétard de lescalade tout chargé avec son madrier [...] » dans la Chambre des Boulets (fig. 40, section 40). Plus tard, dans les inventaires de 1798, 1814 et 1816, on ne parle plus que d'armes et armures « anciennes » ; toutefois, dans celui de 1831, quinze pétards, vingt-deux drapeaux et quatorze éléments d'échelles répertoriés sont accompagnés de la mention « venant de l'Escalade ». On ne s'avisera que dans le dernier tiers du XIX^e siècle, lorsque ces armes seront réunies dans la « Salle des Armures et Collections historiques » faisant office de musée au premier étage de l'Arsenal, de leur donner un vernis historique, en rattachant certaines d'entre elles aux événements de 1602. C'est ainsi que toutes les armures blanches de la cavalerie genevoise de 1570-1580 furent considérées comme ayant été portées lors de l'Escalade, tandis que les armures noires étaient attribuées aux Savoyards. Il est à noter que certaines de celles-ci ont été, à cette occasion vraisemblablement, badigeonnées en noir afin de créer un ensemble homogène. Par ailleurs, l'ensemble de ces armures noires s'avère composite, constitué de pièces datant de 1580 à 1620 environ. Présenté sous forme de trophée, il passa tel quel dans la nouvelle Salle des Armures située au rez-de-chaussée de l'actuel Musée d'art et d'histoire, inauguré en 1910.

1. Voir plus haut, DUFOR 2002, p. 57, note 35

2. GOULART 1880, p. 12

3. GOLDAST 1903, p. 83

4. GOLDAST 1903, p. 50 : il s'agit ici de la halle aux grains édifée par Jean Bogueret.

Disposition des armes de la Sale Basse avec l'Inventaire

la Breille

la maison de

la Breille

Rue qui va à St Germain

*au N^o 10 j'ay trouvé un fusil de la Cathédrale ne le j'ai mis
les mousquets lequel j'ay porté à la Sale basse
et les mis avec les fusils au bas de la porte
rattacher partant il ne reste que 78 mousquets
aut^{re} lieu*

1	178	masses de peus paquets de maches perues au plancher	2	brancards de 4 crocs et 2 guidons ou estenpays
	139	Casques dans l'apart de la Breille, jusqu'à la teste des pacheis	3	paire de brassars sur la ligne qui s'au tout du fer rattacher
2	82	mousquets du Cal ^o N ^o 4	39	moules de balles pour mousquets, dans la cope sous les fenestres
	4	halberdes	704	piques ferrees
	16	arquebuses du Cal ^o N ^o 1 montées à l'antique	72	demis piques ou bastons ferres
	19	mousquets du Cal ^o N ^o 2	110	demis piques ou bastons non ferres
3	2	fourchettes de fer avec un bonnet de fer	74	Casques tout le long de la paroy sous les piques
	13	piques non ferrees		un habit de fer complet au teste du premier rattacher ou copé
	40	piques rouilles non ferrees		de la maison de ville, haussecol doré et fort beau
	50	mousquets du Cal ^o N ^o 3		une perukiana, et une haussecol suisse
	5	halberdes	72	douzaines de piques ferrees du costé de la maison de ville
	3	masses d'armes	40	Cuirasses pour piquiers, et 16 paires de brassars
4	2	matreaux d'armes	6	Cottes de mailles des Saouyats
	7	ponçons		un habit de maille et cinq bras de maille
	8	fourches de fer	40	Casques
	27	mousquets du Cal ^o N ^o 2 Cal de Suisse	60	douzaines de piques ferrees dans le dedans du rattacher
	26	mousquets du Cal ^o N ^o 3 Cal de Suisse	12	douzaines de piques non ferrees au meme lieu
	7	ponçons de fer	9	Casques
	16	mousquets à l'espagnol Cal ^o N ^o 2	11	Casques
	15	mousquets du Cal ^o N ^o 2 Cal de Suisse	14	Casques
	30	Casques	15	10 Casques
5		un coffre sous les fenestres pres que plein de fusils de bois		Et la beste du Rattacher du milieu du costé de la breille
	34	Casques de Suisse		un habit de fer complet, le Casque et le bouclier doré
	40	mousquets du Cal ^o N ^o 3		haussecol de peau orné de deux de hohan une perukiana
	5	mousquets du Cal ^o N ^o 2	11	grandes espées à deux mains, et un bouclier d'acier noir
	77	mousquets du Cal ^o N ^o 2	99	Casques
	36	Casques	110	Cuirasses pour piquiers
6		un coffre sous les fenestres monté plein de fusils de bois	51	paire de brassars
	11	mousquets rayés du Cal ^o N ^o 2	76	paire de gantelets
	4	arquebuses rayées du Cal ^o N ^o 2	240	piques non ferrees au bas du Rattacher
	2	mousquets rayés du Cal ^o N ^o 1	17	13 Casques
	1	un mousquet qui s'ire quatre corps	18	16 Casques
	2	qui dans du jeu de l'ar baliste	19	18 Casques
	19	tant arquebuses que mousquets rayés Cal ^o N ^o 5	20	18 Casques
	30	mousquets rayés du Cal ^o N ^o 3		Attacher de trois me Rattacher, un habit de fer
	2	arquebuses rayés du Cal ^o N ^o 2		complet, haussecol doré, bon bouclier, son casque
	14	tant fourchettes que baquettes pour nettoyer les mousquets	7	Seringues de bois
	45	mousquets rayés Cal ^o N ^o 4	2	Seringues de bois
	3	arquebuses rayés Cal ^o N ^o 4		une fourchette, dont sort une espée et deux poignards
	1	un fusil rayé Cal ^o N ^o 4	60	douzaines de piques ferrees dans le dedans du Rattacher
	183	Casques de cuir sont entourez de la ligne en bas de la paroy sous les piques au costé de l'Arbre	40	douzaines de piques non ferrees dans le dedans
			20	douzaines de piques non ferrees
			20	lances pour mettre des estandards pour la Cavalerie
			10	petits fourches de fer avec leurs crochets
			40	Cuirasses noires
			5	halberdes
			48	demis piques ou bastons ferres
			22	12 Casques
			23	13 Casques
			24	17 Casques
			25	18 Casques
			82	Seaux de cuir bouilli dans toute la Sale

41. Disposition des armes de la Sale Basse avec l'Inventaire, 1683 | Encre sur papier, 34 × 44 cm (Genève, Archives d'État, AEG Milit. Q 1)

42. Disposition des armes de la Sale Haute avec l'Inventaire, 1683 | Encre sur papier, 34 × 44 cm (Genève, Archives d'État, AEG Milit. Q 1)

Disposition des Armes de la Salle Haute avec l'Inventaire

La Trille

Sainte

Archie

Mairie

de

Dille

Rue qui va à St Germain

12 2 musquets à Croc Régier Calibre 5. N° 16 -
 2 Canons rayés non montés Cal. 5. N° 16 -
 14 musquets à Croc non rayés même Cal. et numéros
 7 halberdards -
 2 fourchettes -
 1 poinçon -
 56 musquets Cal. 2 - N° 7 -
 5 halberdards
 un coffre presque plein de mous de balles et fourchettes -
 112 musquets Cal. 3 - N° 11 -
 6 halberdards -
 1 pique non ferrée
 55 musquets Cal. 3 - N° 11 -
 2 halberdards
 2 bottes faux un simple l'autre la demi pique
 28 musquets Cal. 4 - N° 2 -
 un petit coffre moitié plein de pierres de puits
 198 musquets Cal. 1 - N° 3 -
 3 tonnelles pleines de mous de balles de musquets
 56 musquets Cal. 1 - N° 2 -
 7 paquets de fourchettes
 56 musquets Cal. 1 - N° 2 -
 3 paquets de fourchettes
 64 musquets Cal. 1 - N° 2 -
 48 musquets même Cal. et Num.
 55 musquets des mêmes
 50 musquets des mêmes
 72 musquets des mêmes
 50 musquets Cal. 2 - N° 6 -
 64 musquets même Cal. et Num.
 64 musquets des mêmes
 2 halberdards
 32 musquets Cal. 2 - N° 6 -
 4 halberdards
 2 fourchettes fort fines avec une rainure de baquettes
 3 piques en bois des fois et Caron, de Henry - du Roy
 d'Angleterre et du Prince Guillaume de Nassau d'Orange
 5 lances des pieux sur la porte
 9 tigeux Canons de l'antiquité montés sur bois de sapin
 4 des mêmes Canons non montés
 1 fauconnau de l'antiquité
 1 canon avec son sabot
 4 paquets de fourchettes
 32 musquets du Cal. 4 - N° 10 -
 un coffre qui forme à la clef ou il y a de balles de plomb
 un autre coffre ou il n'y a rien de dans
 un panier de plombs avec son pain de mous
 un panier plus serré ou qui ferme à la clef
 un habit de fer ayant Gussars, brassars, bouclier, hautes de fer
 son Casque de Gussars et une pertuisanne
 229 fusils de mousquet
 2 fusils de mousquet avec ses armes
 2 fusils de mousquet de calibre
 1 pain simple rayé de fer avec sa fourchette et sa baquette

6 serpentins avec le pest bien pointés
 6 fusils plus propre pour la chasse
 29 halberdards
 9 musquets 2 en trompette, 2 à la vers cloise, un fusil
 et 4 ordinaires qui font la quantité de mous
 23 un habit de fer complet, hautes de fer
 24 40 musquets du Cal. 1 - N° 1 -
 99 Cache-mesures
 25 un habit de fer complet, hautes de fer
 et un habit de fer de Cheval, de fer
 63 fusils, il y en a un qui est 58 - il y a un autre quatre de quatre
 Canons qui n'y sont montés, et au sur les plombs dans
 le Cabinet, sous les degrés, il y a un mousquet plus qui
 n'y a été d'une pousse à la porte de rue et qui a été
 tiré en fer dans la Chambre de la rue qui font le nombre 63
 26 4 halberdards
 6 musquets Cal. 2 - N° 3 -
 166 musquets Cal. 2 - N° 3 -
 9 halberdards
 10 paquets de fourchettes
 48 fusils de mousquet en mousquet de Castagne qui n'y a pas de
 la mousquet de mousquet de mousquet de mousquet de mousquet
 28 6 musquets Cal. 2 - N° 3 -
 3 halberdards
 29 54 musquets Cal. 2 - N° 3 -
 30 48 musquets Cal. 3 - N° 3 -
 31 109 musquets Cal. 2 - N° 3 -
 32 un habit de fer complet, ayant une halberdard, une fourche de
 fer avec ses boucliers, et une pertuisanne
 33 un habit de fer complet, et une halberdard
 34 109 musquets Cal. 4 - N° 14 -
 35 144 musquets Cal. 1 - N° 2 -
 18 musquets Cal. 4 - N° 14 -
 36 270 musquets Cal. 2 - N° 4 -
 37 un habit de fer complet, les autres avec une halberdard
 une grande table de fer avec six ornes et un bassin de
 pierre au planchet avec six tuyaux, ayant des
 armes de l'arche, de l'arche et de l'arche
 38 2 Noctules ou un vaissseau de quercu, l'autre d'un quercu avec
 leurs vases rouges et autres equi page
 388 lances de pacquets de mousquet de mousquet de mousquet de mousquet
 6 musquets à croc rayés ou fauconnau de fer affûtés Cal 5 -
 4 musquets de mousquet non rayés sur des affûts
 2 affûts sans canon de mousquet
 39 17 drapeaux de Savoie tous déchirés et rompus ceux de mousquet
 1 drapeau de cheval ayant la croix et laigle en or
 4 Estandards ou qui sont pris sur les Savoies
 40 118 grosses caisses de tambour avec leurs baquettes
 33 paquets de mousquet avec leur mouschet à six par baquette
 41 56 paquets de mousquet avec leurs mouschet à six par baquette
 42 46 paquets de mousquet de six et mouschet de deux
 27 paquets de fusils pour bandoliers
 Il y a 1557 mousquets de mousquet dans les coffres
 et tonnelles cy dessus
 Il y a aussi 192 fourchettes non montées dans les coffres

Les souvenirs « traditionnels » de l'Escalade sont de deux sortes. Les uns, que l'on peut dire « directs », réputés provenir de l'événement lui-même, sont constitués par les échelles, les pétards, les armures blanches des Genevois et celles, noires, des Savoyards, l'armure et l'épée dites « de Brunaulieu », les marteaux, une couleuvrine, quelques drapeaux et un éperon gauche accompagné d'une pièce de six sols de 1602; les autres, dits « indirects », sont entrés dans la collection à une date postérieure. À savoir, un pétard trouvé dans le Rhône en 1887; l'épée dite « de Charles-Emmanuel I^{er} » et une fourche-halberde dite « de ses gardes », acquises toutes deux en 1933 de la collection de l'historien et amateur d'armes Charles Buttin. Toutefois, même si certains des souvenirs de l'Escalade sont sujets à caution, ils font partie intégrante du patrimoine genevois et, à ce titre, de l'histoire de l'Escalade⁵.

5. Pour plus de détails sur l'histoire des souvenirs de l'Escalade, voir BOSSON 1952; DEMOLE 1922.1; GODOY 1980.1



Épée dite « de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie »



43-44. Épée dite « de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie », Italie, deuxième quart du XVII^e siècle | Acier ; longueur totale 1 165 mm ; lame 1 016 × 22 mm (MAH, inv. 2153) | Vue partielle et détail du monogramme gravé sur la garde

Lame à deux tranchants, *ricasso* au talon et courte gouttière sur chaque face, avec d'un côté l'inscription *RESPICE* et de l'autre *VINEM (finem)*. Cette devise, assez répandue, serait l'abréviation de la sentence latine : « *Quidquid agis, prudenter agas et respice finem*⁶. » Garde à quillons infléchis, l'un vers le pommeau et l'autre vers la lame, pas-d'âne, arc de jointure et anneau de garde. Coquille à deux valves d'inégales grandeurs, vissée à l'anneau de garde et aux extrémités des pas-d'âne. Cette coquille, ciselée de rinceaux ajourés, porte au centre de chacune de ses valves les initiales CE entrecroisées sous couronne royale (fig. 44). D'autres feuillages ciselés ornent les extrémités des quillons et de l'arc de jointure, le centre de ce dernier et celui de l'anneau de garde, ainsi que le sommet et la base du pommeau.

Cette épée⁷, dont la lame a été adaptée à la monture, était jadis la propriété de la famille du baron de Blonay (Touronde), ancienne famille savoyarde, puis elle passa dans la collection de l'historien et amateur d'armes Charles Buttin (1856-1931), à Rumilly, en Haute-Savoie. Elle fut acquise par le Musée en 1933, lors de la vente de cette collection.

Malgré sa relative simplicité, cette épée a longtemps été attribuée, sans aucune hésitation, à Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie, en raison de la présence de son monogramme, les initiales CE entrecroisées, que l'on disait placé sous une couronne ducale. Or, celle-ci est – comme nous l'avons déjà signalé en 1980⁸ – non pas ducale mais royale. Cela remet en question l'authenticité de cette attribution, car il est inconcevable qu'un duc puisse porter ce symbole de la dignité royale, et Charles-Emmanuel I^{er} ne le fit jamais ; de plus, la devise *RESPICE VINEM* ne figure pas parmi celles qu'il utilisait. En revanche, son fils Victor-Amédée I^{er} (1587, 1630-1637), revendiquant le titre de roi de Chypre et de Jérusalem, fut le premier de la famille à prendre le titre d'altesse royale, donc à fermer sa couronne et à modifier en conséquence ses armoiries. Ce titre ayant été conservé par ses descendants, on pourrait éventuellement envisager l'attribution de cette épée à Charles-Emmanuel II (1634, 1638-1675), majeur à quatorze ans, en 1648, auquel conviennent également les initiales du monogramme...

6. « Quoi que tu fasses, agis avec prudence et tiens compte du but. »

7. Bosson 1952, pp. 10-12, pl. X ; BOSSON 1980 ; BUTTIN 1933, p. 69, n° 198, pl. I et VIII ; DEONNA 1933 ; DEONNA 1934 ; GODOY 1980.1, p. 36, pl. 12 ; ROSE 1933

8. GODOY 1980.1, p. 36



45. *Demi-armure dite « de la cavalerie genevoise »*, Italie du Nord, vers 1570-1580 | Acier, cuir; poids 12 200 g (MAH, inv. D 51)

Demi-armure dite « de la cavalerie genevoise »

Armure composée d'un armet, d'un gorgerin, d'un plastron, d'une dossière, d'épaulières symétriques, de brassards à cubitières de moyenne largeur, laissant partiellement à découvert la saignée lorsque le bras est étiré, et de tassettes courtes à lamelles. La ceinture et les courroies en cuir sont des restitutions modernes⁹.

Les armures de ce type n'avaient pas d'autre défense de jambe, mais, en revanche, elles étaient dotées de gantelets, manquants ici. En acier poli, de bonne qualité mais d'un modèle courant à l'époque, elles armaient la cavalerie légère genevoise vers 1575. Ce modèle, et d'autres semblables, présentant de légères variantes au niveau des volutes qui ornent le haut du plastron, les épaulières et la dernière lame des tassettes, sont bien représentés dans la collection du Musée. La présence d'épaulières symétriques et l'absence d'arrêt de cuirasse sur le plastron, pièce facilitant le port de la lance, montrent que ces armures n'étaient pas destinées à des cavaliers combattant avec cette arme; à cette époque, celle-ci, d'ailleurs, devenait de plus en plus rare sur les champs de bataille. Ces cavaliers étaient armés essentiellement de l'épée et de pistolets à rouet, d'où le nom de pistoliers qui sert parfois à les désigner. Ils ne faisaient pas usage d'armes à feu longues, comme l'arquebuse, car la visée était entravée par le port de l'armet. Ce dernier protégeait très efficacement la tête; le flanc gauche, celui qui recevait normalement les coups, est lisse et dépourvu d'ouvertures, tandis que le flanc droit, moins exposé, présente une rosette d'aération.

9. BOSSON 1952, pp. 15-17; BOSSON 1960; GODOY 1980.1, p. 37, pl. 15



46. *Trois éléments des échelles de l'Escalade*, Turin (?), vers 1602 | Bois, acier, tissu ; tronçon inférieur F 47, 175 × 70 cm ; poids 8 000 g ; tronçon intermédiaire F 55, 173,8 × 68,8 cm ; poids 7 700 g ; tronçon supérieur F 46, 171,5 × 60,8 cm ; poids 8 250 g (MAH, inv. F 47, F 55 et F 46)

Échelles de l'Escalade

Comme en témoignent les récits de l'Escalade, qui leur accordent une large place, les trois échelles apportées par les Savoyards pour escalader les murailles de Genève frappèrent l'imagination des contemporains. De celles-ci, le Musée d'art et d'histoire conserve quatorze tronçons démontables¹⁰ : deux supérieurs, trois inférieurs et neuf intermédiaires, chaque tronçon comportant quatre échelons en chêne, tandis que les montants sont en sapin. Ces pièces correspondent aux quatorze « Échelles venant de l'Escalade » mentionnées dans l'inventaire de l'Arsenal de 1831.

Recouvertes d'une peinture foncée, probablement du brou de noix, pour les rendre éventuellement moins visibles dans l'obscurité, les échelles atteignent une longueur de 6,89 m en emboîtant cinq tronçons, d'environ 1,71-1,74 m chacun, facilement transportables¹¹. Destinée à assurer la stabilité de l'ensemble, une pointe en fer termine les montants des tronçons inférieurs, tandis qu'une roulette recouverte de tissu se trouve en haut des montants des tronçons supérieurs ; l'utilité de ces roulettes n'a pas échappé aux chroniqueurs contemporains, et tout particulièrement à l'auteur du *Vray discours* : « Les bouts de la plus haute & dernière pièce, laquelle reposoit contre la muraille, estoient garnis chacun d'une rouëlle ou poulie de sept ou huit pouces de diametre, couverte sur le bord de drap feutré, à fin qu'en posant lesdites eschelles elles ne fissent bruit, ains coulissent aisement à mont¹². »

À partir de mesures prises directement sur la courtine de la Corratierie par Brunaulieu, le soldat Bernardin Monneret et quelques autres, les échelles furent fabriquées vraisemblablement à Turin, puis acheminées à Bonne en toute discrétion. Lors des combats, elles furent brisées ou renversées par la main des défenseurs, le coup de canon tiré du boulevard de l'Oie ou la fuite précipitée des assaillants. Le lendemain de l'assaut, elles furent recueillies et exposées en tant que trophées avec les autres pièces savoyardes. Mais quelques mois plus tard, le 26 avril 1603, les Genevois n'hésitèrent pas à s'en servir à leur tour lors de leur tentative contre le château d'Étrembières, expédition qui échoua. Plus tard, les échelles, ou une partie d'entre elles, furent déposées à l'Arsenal, où leur présence est attestée en 1679 par Jacob Spon (1647-1685)¹³ et d'où elles furent transférées au Musée en 1910.

En dépit de l'admiration des Genevois devant tant d'ingéniosité, ces échelles ne constituaient pas une innovation technique pour l'époque. En effet, des pièces semblables, mais à six échelons, furent employées en 1588, lors de la prise de Niort. Leur origine remonte cependant bien au-delà, puisqu'elles sont déjà attestées à la fin du XV^e siècle. Ainsi, un exemplaire du même type, mais renforcé d'une traverse supplémentaire, est représenté parmi les dessins d'un fameux *Hausbuch*, daté de 1480 environ¹⁴. L'emploi d'échelles démontables et emboîtables, rappelant celles de l'Escalade, est toutefois encore plus ancien, puisqu'un modèle analogue, provenant vraisemblablement de l'Antiquité, figure dans l'ouvrage célèbre de Roberto Valturio (1405-1475), *De Re militari*, achevé en 1455 et publié en 1472. Le parallèle existant entre l'échelle à trois tronçons de Valturio et celles de Genève est frappant, malgré les divergences et imprécisions du système d'emboîtement.

Enfin, en 1790, quand il s'est agi pour les Genevois de doter les pompiers d'un modèle d'échelle efficace, on jugea qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de les fabriquer « sur le principe de celles des Savoyards à l'Escalade ». C'est dire dans quelle estime on les tenait encore !

10. Inv. F 41 à F 50, F 55, F 57, F 58, F 60 ; voir BORGEAUD 1953 ; BOSSON 1952, pp. 3-4 ; DEMOLE 1916 ; DEMOLE 1922.1, pp. 7-9 ; DEMOLE 1922.2 ; DUMUR 1952, pp. 409-411 ; GODOY 1980.1, pp. 24-27, pl. 1 ; GODOY 1980.2 ; GODOY 1980.3 ; MASSÉ 1869 ; MASSÉ 1882

11. «[...] car estans de plusieurs pieces, & chasque piece de quatre eschelons seulement, elles se pouoyent aisement porter sur mulets, [...] » (*Vray Discours* 1603, p. 12 [18]).

12. *Vray Discours* 1603, p. 13 [19]

13. *L'Histoire de Genève* a été publiée en 1679 à Lyon – mais porte la date de 1680 – et a été rééditée, revue et augmentée plusieurs fois, notamment à Genève en 1730 : dans cette dernière édition, la localisation des échelles est mentionnée à la page 428 du premier volume (SPON 1976).

14. Conservé au château de Wolfegg, en Allemagne (F° 53 b 1)



Armure de cuirassier composée d'un armet savoyard, d'un gorgerin, d'un plastron, d'une dossière, d'épaulières symétriques, de brassards fermés à la saignée par des lamelles articulées et de cuissards à lames descendant jusqu'aux genoux, en deux parties reliées par des courroies extérieures en cuir; les gantelets manquent. La ceinture et les courroies en cuir sont des restitutions modernes¹⁵.

Pour mieux résister aux coups de feu, le plastron est doublé d'un autre de renfort, amovible. Quant à l'armet savoyard, il a le bord supérieur du mézail doté d'ouvertures rectangulaires pour la vue, placées au-dessus d'un rebord défensif en saillie pourvu de dix trous de ventilation. Celle-ci est également assurée par deux orifices placés à l'intérieur d'une grande bouche stylisée, gravée au trait. Entièrement brunie, l'armure présente un sobre décor de bandes rabaisées disposées sur le pourtour des pièces; des filets soulignent le bord interne des lames.

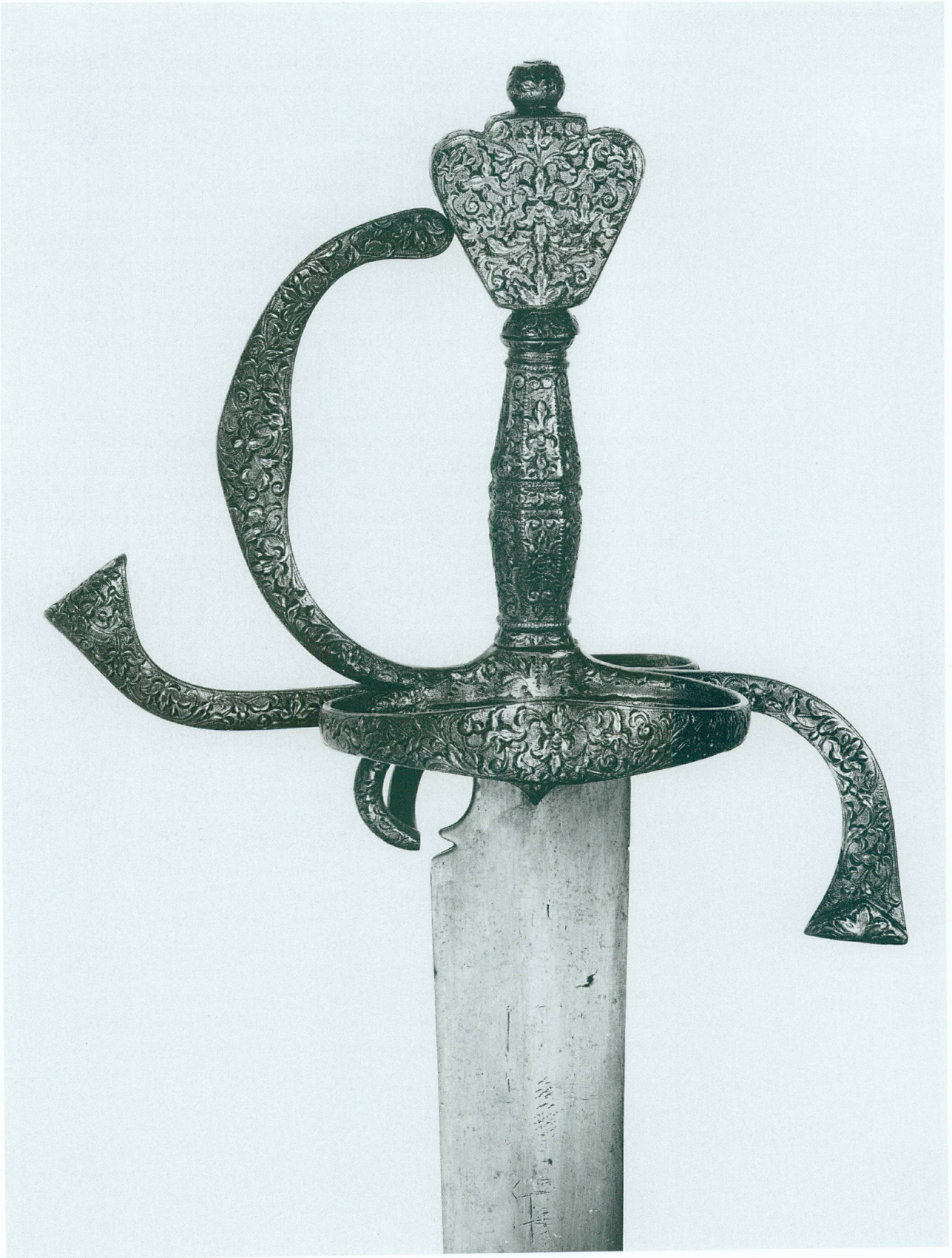
Cette armure, probablement milanaise, datée de 1620 environ, est d'une grande qualité, la meilleure de ce type conservée dans les collections du Musée d'art et d'histoire. Raison pour laquelle, au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, elle fut attribuée au chef des troupes ayant escaladé les murs de Genève en 1602. Il est à remarquer que, comme dans le cas de l'épée qu'on lui attribue aussi, l'armure dite « de Brunaulieu » n'est pas signalée comme telle dans les anciens inventaires de l'Arsenal; elle apparaît pour la première fois, ainsi désignée, dans l'inventaire de la Salle des Armures de 1867, rédigé par son directeur, Hippolyte-Jean Gosse. Quoi qu'il en soit, cette magnifique armure de guerre est postérieure de près de vingt ans à l'événement, et donc ni Brunaulieu ni aucun autre personnage important ayant participé à l'Escalade n'ont pu la porter.

Brunaulieu – François de Brunaulieu – était, selon les anciens récits de l'Escalade, né à Lens en Picardie; en 1602, il occupait la charge de gouverneur de Bonne en Faucigny, près de Genève. Il fut le « principal auteur & promoteur de l'entreprise¹⁶ ». Au cours des préparatifs, il se chargea personnellement de mesurer les murailles de l'enceinte, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et, lors de l'Escalade, il assura le commandement des troupes qui investirent la courtine de la Corratierie; il fut d'ailleurs le premier à y monter. Il se trouvait à l'intérieur de l'enceinte lorsque l'alarme fut donnée. Selon les uns, il périt au début des combats, en voulant gagner la porte Neuve. Selon les autres, il serait mort à la fin de ceux-ci, près de la muraille, après avoir refusé de se faire descendre par des cordes jusqu'au fossé pour échapper à son sort, ayant toujours proclamé qu'il ne survivrait pas à un échec. À la fin décembre 1602, dans sa relation des événements à son ambassadeur auprès des Ligues helvétiques, Prosper de Maillard, comte de Tournon, Charles-Emmanuel I^{er} prétend que Brunaulieu trouva la mort dans les combats pour la prise des portes, ce qui laissa sa troupe sans commandement, et que, celle-ci, désorganisée, se serait dispersée pour se livrer au pillage, entraînant la faillite de l'entreprise¹⁷.

15. BOSSON 1952, pp. 8-9, pl. IX; DEMOLE 1922.1, p. 12, fig. 4; GODOY 1980.1, p. 32, pl. 8; GODOY 2002.1, cat. 22, p. 66

16. *Vray Discours* 1603, p. 8 [14]

17. Lettre de Charles-Emmanuel I^{er} au comte de Tournon, datée de fin décembre 1602, conservée sous forme de copie dans la correspondance de Giovanni della Torre, évêque de Veglia et nonce en Suisse, envoyée au cardinal P. Aldobrandini le 21 janvier 1603 (voir *Documents* 1903, n° 104, pp. 162-169)



48. *Épée dite « de Brunaulieu », Allemagne (?), vers 1570 | Acier, argent, cuivre ; longueur totale 1 025 mm ; lame 850 × 51 mm ; poids 1 300 g (MAH, inv. B 92)*

Épée dite « de Brunaulieu »

Lame à deux tranchants, large au talon, où elle présente une échancrure sans fil pour placer l'index ; marques d'armurier incrustées en cuivre, aujourd'hui estompées à la suite des nombreux nettoyages subis au cours du temps. Monture en acier argenté, ciselée de rinceaux et de mascarons feuillus, qui ressortent sur un fond greneté. Garde à l'allemande comportant, outre les quillons infléchis l'un vers le pommeau et l'autre vers la lame, un arc de jointure, un anneau de garde, un pas-d'âne se relevant pour former contre-garde et rejoignant le quillon de parade, et, enfin, un anneau de pouce reliant l'écusson à la contre-garde. La technique de combat privilégiant de plus en plus les coups d'estoc, la garde de cette épée a subi, vraisemblablement à la fin du XVI^e siècle, une petite modification destinée à renforcer la protection de la main. À cette fin, la face interne de l'anneau de garde a été pourvue d'une rainure – visible sur l'écusson et masquée ailleurs par une soudure au cuivre – destinée à recevoir une plaquette ou coquille qui n'existe plus. Cette plaquette était souvent perforée de petits trous affectant des formes diverses, où la pointe de l'épée de l'adversaire venait s'engager et se briser. L'adjonction de cette plaquette a modifié la prise de l'arme en empêchant le passage de l'index vers la lame par-dessus le quillon. Notons encore que l'espace exagéré entre la lame et l'écusson de la garde tend à faire de cette arme une pièce composite.

Cette épée¹⁸, considérée comme typique de l'époque de l'Escalade, était l'une des plus belles pièces de la collection d'armes de l'ancien Arsenal. C'est sans doute la raison pour laquelle elle fut rattachée au personnage de Brunaulieu au cours du dernier tiers du XIX^e siècle. En effet, ignorée dans les inventaires de l' Arsenal de 1683, 1798, 1814, 1816 et 1831, elle apparaît pour la première fois, désignée comme « Épée de Brunaulieu 1602 », dans l'inventaire de la Salle des Armures de 1867, rédigé par son directeur, Hippolyte-Jean Gosse. Deux ans plus tard, en 1869, elle fut publiée et reproduite, accompagnée de cette attribution, par A. Demmin.

18. BOSSON 1952, pp. 9-10, pl. X ; BOSSON 1953.2, p. 10, n° 16, pl. IV ; DEMMIN 1869, p. 409, n° 73 ; DEMOLE 1922.1, p. 14, fig. 8 ; GODOY 1980.1, p. 33, pl. 9



Armet¹⁹ composé de cinq pièces, bruniées et rehaussées de filets dorés, dont trois sont mobiles : l'avance et la mentonnière-ventail, constituée de deux parties symétriques dont les charnières sont fixées sur le timbre au niveau des tempes. Le timbre est formé par les deux autres pièces forgées ensemble, avec un bourrelet torsadé au sommet correspondant à leur ligne de jonction. L'avant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière, au timbre. L'avance, fortement arquée, rejoint la ligne médiane de la mentonnière-ventail. Le bord supérieur de celle-ci est découpé de manière à représenter la moitié inférieure des yeux, tandis que, en bas, une petite bouche rectangulaire est ajourée. Le pourtour des arcs de l'avance, des yeux et du gorgerin est orné d'une bande rabaissée, alors que les orbites sont soulignées par un trait gravé, que l'on retrouve sur d'autres zones de l'armet. Arête médiane sur le mézail et la mentonnière. L'armet se ferme par-devant au moyen d'un crochet sur le gorgerin qui, en s'engageant dans un œillet, fixe les deux joues de la mentonnière-ventail, celle de droite se rabattant sur celle de gauche.

Cet armet peut être daté de 1580 environ grâce au corselet (plastron et dossière articulés) l'accompagnant ; celui-ci, conservé au Musée²⁰, reprend la forme du pourpoint du costume civil de l'époque.

Le Musée d'art et d'histoire de Genève possède, dans sa collection d'armures, une intéressante série de trente-quatre armets savoyards, c'est-à-dire des casques de cavalerie à face modelée ou pourvue d'ouvertures évoquant un visage humain. Ces armets sont traditionnellement considérés comme provenant du butin de l'Escalade de 1602, mais les Genevois devaient en posséder également, tout comme d'autres troupes de cavalerie de ce temps. Quoi qu'il en soit, la dénomination d'armet savoyard prend son origine dans la collection genevoise et remonte à 1869, année de la parution du *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes par ordre chronologique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, d'Auguste Demmin, qui reproduit l'un des armets de Genève comme étant un « armet savoisien » pris en 1602. De nos jours, le terme d'armet savoyard s'applique à une variante d'armet de cuirassier propre à la cavalerie lourde. En usage à la fin du XVI^e siècle et jusqu'au premier tiers du siècle suivant, ce casque présente deux éléments caractéristiques : un mézail (que l'on peut également appeler visière) ou un ventail modelés en visage humain ou dotés d'ouvertures qui l'évoquent, et une avance frontale, plate ou arquée, placée au-dessus de l'orbite des yeux ; cette avance est soit rivée au mézail, soit indépendante. Parfois, la protection du visage est assurée par deux pièces retenues aux tempes par des charnières et jointes l'une à l'autre par un crochet rivé au gorgerin, comme sur l'exemplaire illustré ici. Dans certains armets, le visage humain est traité de façon assez naturaliste et le mézail est forgé avec des ouvertures orbitales, un nez en relief et des lèvres également en relief ou gravées. Le nez est pourvu de narines, et la bouche d'une série d'orifices ou d'une fente pour la ventilation. Dans d'autres, le visage est plus schématique, avec des ouvertures de formes variées découpées à hauteur des yeux, de la bouche et, parfois, du nez. Généralement, les armets savoyards sont – comme les armures auxquelles ils appartiennent – peints en noir ou brunis, suivant ainsi la mode du temps ; parfois, le métal est laissé « blanc », c'est-à-dire dans sa couleur naturelle ; plus rarement, ils peuvent être ornés soit de filets dorés soulignant le pourtour des pièces, soit de motifs gravés ou même peints.

19. BOSSON 1952, p. 19, pl. IX ; GODOY 1980.1, p. 30, pl. 6 ; GODOY 2002.1, cat. 19, p. 63

20. Genève, Musée d'art et d'histoire, inv. E 2



50. Armure dite « du pétardier Picot », Italie du Nord, vers 1602 | Acier, cuir ; poids de l'armure, env. 18 000 g ; poids du chapel, 11 400 g (MAH, inv. E 30 [armure] et inv. C 236 [chapel])

Armure dite « du pétardier Picot »

Armure brunie et peinte en noir, composée d'un colletin à lame unique, d'un plastron à arête médiane finissant en pointe, d'une dossière et de très fortes épaulières symétriques, constituée de sept lames protégeant aussi le haut du bras. Le plastron conserve, sur son bord inférieur gauche, un piton à épaulement pivotant et un autre perforé, destinés à recevoir respectivement l'œillet à queue et le crochet d'une tassette ou d'un cuissard. Des courroies de cuir maintiennent les épaulières. Une ceinture, elle aussi en cuir, est rivetée à la dossière pour l'assujettir au plastron²¹.

Cette armure massive, sortant de l'ordinaire par son poids (18 kg) et son épaisseur (de 5 à 10 mm suivant les parties), ne comporte pas de cubitières, ni d'avant-bras, ni de gantelets, pour ne pas gêner les mouvements. On remarque aussi que les pièces la composant présentent des différences de structure et de décor, qui montrent qu'elle est composite, c'est-à-dire faite d'éléments disparates d'origines diverses.

Le casque qui complète l'armure est un chapel de siège, à large bord incliné vers le bas. Son timbre, forgé en deux parties, est doublé à l'intérieur de deux plaques de renfort rivetées de part et d'autre de l'axe médian. À l'origine, ce casque était pourvu d'une garniture de rembourrage, maintenue par les rivets visibles encore sur son bord. En outre, il comportait des garde-joues, dont subsistent aussi sur ce même bord les rivets de fixation, au nombre de trois par côté. Dans l'état actuel, son poids est de 11,4 kg, pour une épaisseur moyenne de 18 mm.

Selon la « tradition » (sujette à caution, puisque attestée depuis 1867 pour le casque et 1917 pour l'armure), cet armement lourd aurait été porté par le pétardier Picot, celui qui tenta, à l'aide de son puissant explosif, de faire sauter la porte Neuve, seul accès à la ville par le sud, dans l'intention d'ouvrir la voie aux troupes savoyardes laissées en réserve à Plainpalais. Il périt lors de la contre-attaque genevoise, d'un coup d'arquebuse ou de mousquet. Un témoignage crédible précise qu'il fut touché à la tête, ce qui paraît sous-entendre qu'il s'était débarrassé de son casque encombrant pour prendre la fuite.

L'office de pétardier était très dangereux. Comme le dit un traité militaire du début du XVIII^e siècle, « il n'en est point qui soient plus exposés car [...] si les assiégés s'aperçoivent de cette manœuvre, ils choisissent le petardeur & ne le manquent presque jamais²² ». C'est pourquoi ces artificiers spécialisés, conscients du danger qu'ils couraient, ne manquaient certainement pas d'éprouver systématiquement la résistance tant de leur casque que de leur armure : le casque attribué à Picot porte précisément une telle marque d'épreuve, sous la forme d'un creux large et profond sur la partie avant gauche du timbre (ce n'est donc pas, comme on pourrait le croire, le point d'impact du projectile qui l'a tué).

De telles lourdes armures dites de siège subsistent. Trois d'entre elles se distinguent par la qualité et la richesse de leur décor. Ce sont celle du roi Philippe III d'Espagne (1578, 1598-1621)²³, celle d'Alof de Vignacourt, grand maître de l'Ordre de Malte de 1601 à 1622²⁴, et celle dite « de Henri IV²⁵ ». D'autres chapels de siège, du même genre que celui de Picot, mais pourvus d'un bord plus développé, sont conservés dans diverses collections européennes. Celui de Stockholm²⁶, qui appartient à Gustave II Adolphe, roi de Suède de 1611 à 1632 et champion des protestants pendant la guerre de Trente Ans, est remarquable. Ce casque, forgé spécialement en 1623 par l'armurier local Mårten Hindersson, est qualifié dans l'inventaire de « *Skåtfrijij pååt* », soit « pot résistant à l'épreuve ».

21. BOSSON 1952, pp. 7-8, pl. IX ; DEMOLE 1922.1, pp. 14-18, fig. 9 ; GODOY 1980.1, pp. 27-28, pl. 2 ; GODOY 2002.2

22. SURIREY DE SAINT-RÉMY 1702, p. 271

23. Madrid, Real Armería, inv. A 354-355

24. La Valette, Palace Armoury, inv. 1270-1277, et Leeds, Royal Armouries, inv. III. 798

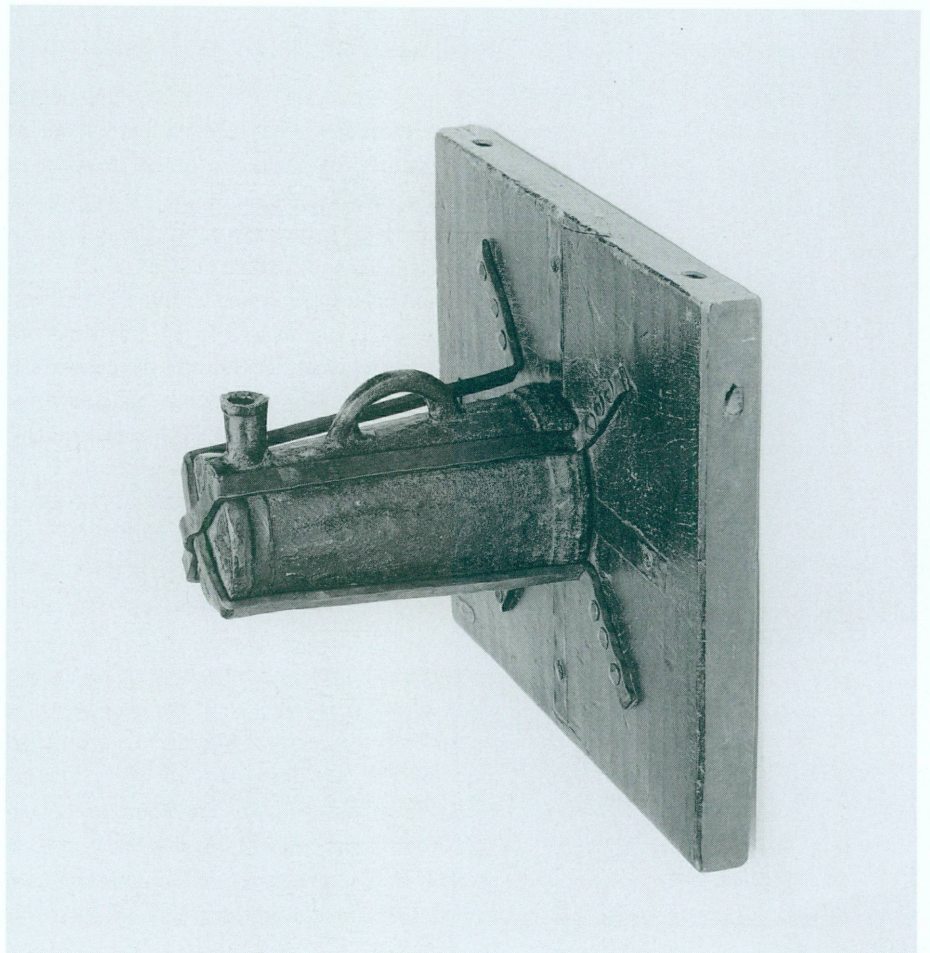
25. Paris, Musée de l'Armée, inv. G. 122

26. Livrustkammaren, voir SEITZ 1938 et MEYERSON 1972



51. *Pétard dit « de l'Escalade »*, Piémont (?) ou Genève (?), vers 1602 | Cuivre ou alliage de cuivre; longueur totale 395 mm, longueur de l'âme 375 mm; diamètre à la bouche 215 mm, calibre à la bouche 175 mm; poids 26800 g (MAH, inv. K 24)

52. *Pétard et madrier*, Piémont (?) ou Genève (?), vers 1602 | Alliage de cuivre, acier, chêne; longueur totale 253 mm; madrier 453 × 388 × 40 mm; poids total 14 960 g (MAH, inv. K 32 [pétard] et K 49 [madrier]) | Montage moderne, vers 1910



Récipient tronconique, noirci, à trois bandes de renfort en saillie sises à l'embouchure, au centre et à la culasse ; pourvu d'une anse arquée de 108 mm de longueur qui chevauche la bande centrale. Lumière à ras la culasse dotée d'un tuyau de fusée de 50 mm de longueur et de 33 mm de diamètre. Ce pétard conserve la plaque de cire coulée sur un corps de paille destinée à éviter la fuite de la poudre et, aussi, à la protéger de l'humidité²⁷.

L'invention du pétard était récente lors de son utilisation à la prise de Cahors en mai 1580 par le roi de Navarre, le futur Henri IV. Par pétard, on entend un récipient contenant de la poudre, destiné principalement à détruire les portes d'une place forte lors d'une attaque par surprise, le plus souvent la nuit. On l'employait aussi à renverser des barrières, ponts-levis, herses, grilles, murailles, à éventrer des mines, etc. Généralement, il se présente sous forme cylindrique ou tronconique, coulé en métal (bronze, cuivre, fer, étain, plomb) ou même fabriqué en bois et cerclé de bandes d'acier. Ses dimensions et sa force doivent être proportionnelles à la résistance de l'objet à abattre. Pour charger le pétard, on lui faisait généralement contenir une fois et demie la quantité de poudre qu'il pouvait renfermer sans que celle-ci soit battue. Ensuite, on fermait la bouche au moyen d'une plaque de cire. Le pétard était alors prêt à être attaché au madrier. Grâce à cette planche de bois de forme carrée aux dimensions proportionnelles au pétard et renforcée par des bandes d'acier, l'effet du pétard était étendu sur une plus grande surface (fig. 52).

La collection de pétards du Musée d'art et d'histoire de Genève, riche de quinze pièces datant du XVII^e siècle, constitue un ensemble exceptionnel. Tous ces pétards, sauf un, le K 327, trouvé en 1887 dans le Rhône, sont traditionnellement considérés comme ayant été récupérés à la suite de la nuit de l'Escalade. Néanmoins, il faut savoir que les Genevois en possédaient déjà lors de l'attaque du fort de Versoix en 1589 et qu'ils en utilisèrent un le 26 avril 1603 lors de leur tentative de prendre par surprise le château d'Étrembières²⁸. Selon les anciens récits de l'Escalade, les Savoyards avaient plusieurs pétards, et, lors des combats, ils en appliquèrent deux ou trois contre les portes des maisons de la cité, lesquelles formaient une muraille intérieure face à la courtine de la Corratierie, lieu de l'Escalade ; l'une de ces portes était celle de l'écurie de Julien Piaget. Cependant l'objectif le plus important attaqué au moyen du pétard était la porte Neuve, seule porte donnant au sud, où le gros des troupes attendait dans les terrains de Plainpalais. La faire sauter aurait permis à ces soldats d'investir en masse la ville. On sait que cette tentative fut infructueuse, Picot, le pétardier chargé de détruire la porte, ayant laissé sa vie dans cette entreprise. Un lourd chapel de siège et un solide corps d'armure du Musée lui sont traditionnellement attribués²⁹.

Au sein de la collection du Musée, l'identification des pétards récupérés à l'Escalade, et particulièrement celui de la porte Neuve, laisserait une trop grande place à la subjectivité. Toutefois, dans une gravure représentant l'événement, attribuée à François Diodati (1647-1690) et datée vers 1670³⁰, l'épisode de la porte Neuve se trouve illustré dans une des scènes de la bordure. Le pétard qui y est reproduit correspond à la silhouette de l'exemplaire K 24 présenté ici. Cependant, nous ignorons, d'une part, si Genève disposait dans la seconde moitié du XVII^e siècle d'autres pétards ayant cette même forme et, d'autre part, si l'exemplaire reproduit par François Diodati n'était pas le fruit d'un choix arbitraire, ou dicté par la tradition. Celle-ci persistait à cette époque puisque, en 1683, le responsable du *Journal de l'Arsenal* mentionne l'existence de dix-neuf pétards, dont « Le Petard de l'escalade tout chargé avec son madrier et un autre petit petar sans madrier » (section 40)³¹.

27. BOSSON 1952, pp. 5-7 ; DEMOLE 1922.1, pp. 9-11, fig. 3 ; DEMOLE 1922.2, pp. 95-97 ; GODOY 1980.1, pp. 28-29, pl. 3 ; GODOY 1993, pp. 114-115, n° 318, fig. pp. 371-372 ; GODOY 2002.3, p. 108

28. Voir plus haut, introduction, p. 91

29. Musée d'art et d'histoire, inv. C 236 et E 30 (voir plus haut, p. 106)

30. Voir plus haut, fig. 18

31. Voir plus haut, fig. 40, p. 90



53. *Paire de pistolets à rouet*, Augsburg, vers 1575 | Acier, bois, os ; longueur totale 522/530 mm ; poids 1770/1820 g (MAH, inv. A 75 et A 76)

Paire de pistolets à rouet

Les deux pièces présentent un canon semblable, frappé des mêmes poinçons, une platine à rouet et une monture similaires, avec de légères différences de détails³². Canon à bouche évasée et chanfreinée, frappé au tonnerre, sur le pan supérieur, du poinçon d'Augsbourg et d'un autre présentant deux croix en sautoir avec une étoile à six pointes et les lettres CF. Le canon et certains éléments de la platine sont bleuis. Platine à rouet avec couvre-rouet à collier et couvercle convexes ; chien orné d'une tête de dauphin stylisé au col. Monture à poignée à flancs plats avec parties supérieure et inférieure arrondies ; pommeau à huit fuseaux décoratifs et médaillon uni. Le poinçon insculpé sur le canon est attribué à Christoph Falzeisen d'Augsbourg, né en 1563, maître en 1587 et encore actif en 1624. S'il en était ainsi, cette paire de pistolets serait plus tardive, vers 1587-1590. Toutefois, le style de la monture appartient vraisemblablement à la période 1570-1580.

L'ensemble de pistolets à rouet du Musée est, avec celui de l'ancien Arsenal de Graz, l'un des plus importants du monde. Documenté comme ayant été jadis encore plus riche – deux cent dix-huit pièces dans l'inventaire de l'Arsenal de 1831 –, il compte aujourd'hui cent soixante-cinq exemplaires, dont trois à monture en fer, et les autres en bois sculpté ou incrusté de plaquettes en os. Ce dernier type de décor, parfois réduit à de simples filets dans les pièces les plus sobres, est, dans la plupart des cas, d'une grande finesse, richesse et diversité ; outre des rinceaux, des animaux réels ou fabuleux, des grotesques, des bustes humains et des personnages, on trouve même une scène de chasse avec un cavalier armé d'un pistolet³³.

À l'exception d'un exemplaire en fer daté de 1552, ces pistolets ont tous été fabriqués au cours du dernier tiers du XVI^e siècle dans les villes d'Augsbourg, de Nuremberg et de Strasbourg. Les plus anciens, reconnaissables à leur poignée finissant en talon hexagonal, datent de 1565 environ, tandis que les autres, à pommeau boule, appartiennent généralement à la décennie 1570-1580, même si quatre pièces portent la date de 1568 et quatre autres celle de 1569.

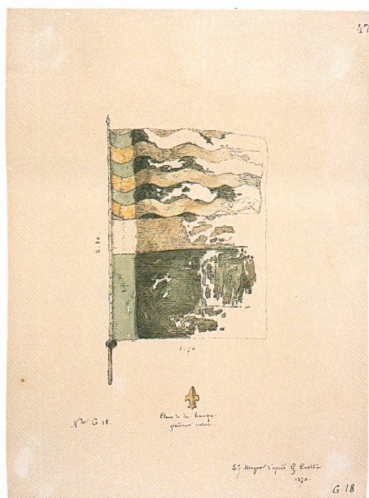
Ce magnifique ensemble de pistolets à rouet, qui constitue le noyau de la collection d'armes à feu du Musée, proviendrait, selon la tradition, du butin pris par les Genevois aux troupes de Savoie lors du combat de Pinchat, dans les environs de Genève, le 12 juillet 1589. Cependant, bien que violent, cet affrontement ne semble pas avoir été d'une ampleur pouvant justifier un si grand butin. D'ailleurs, aucun chroniqueur contemporain ne signale une telle prise, qui, vu le nombre élevé des exemplaires conservés, aurait dû être encore plus importante et donc tout à fait exceptionnelle. Or, on sait qu'il y eut alors, tout au long des conflits avec la Savoie, d'autres affrontements, parmi lesquels l'épisode de l'Escalade, au cours duquel, comme il est dit expressément, les assaillants portaient « le pistolet en la ceinture³⁴ ». De plus, les troupes genevoises utilisant, dans le dernier tiers du XVI^e siècle, ce même type de pistolet, il serait judicieux de voir l'origine des pistolets à rouet du Musée sans exclusive. Encore que le bon état de conservation et l'uniformité de ceux-ci nous incitent à penser qu'il s'agit plutôt du fruit d'une importante commande de la part des autorités locales, destinée à l'armement de la cavalerie.

32. BOSSON 1953.1 ; GODOY 1993, p. 53, n^{os} 79 et 80, p. 128 (XII) et pp. 213-214

33. Musée d'art et d'histoire, inv. A 196 et A 197 (GODOY 1993, p. 83, n^{os} 181 et 182)

34. PIAGET 1882, p. 47





54. Drapeau d'infanterie | Éléments de taffetas de soie « changeant » vert à trame jaune et chaîne bleue, taffetas écru ou blanchi, taffetas de soie jaune, 228 × 160 cm (228 × 315 cm ?) (MAH, inv. G. 18) | Toutes les parties sont montées selon la méthode *intarsia*. | Transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 2002. | La face du drapeau présentée ici est l'inverse de celle dessinée par G. Castan.

55. Gustave Castan (1823-1892) | Drapeau d'infanterie G 18 et détail d'un clou, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 17 × 17 cm/26,7 × 20,7 cm (MAH, n° 46) | signé en pied à droite « G. Castan 1870 », et annoté « 2.80 » sur le bord gauche du drapeau, « 1.70 » sous le bord inférieur, « N° G 18 » en pied à gauche et « clous [sic] de la hampe Grandeur Nat.[ure] » en pied au centre. En tête, à droite, « 46 » au tampon encreur.

1. Ce rapport, établi par le major Henri Galopin, conservateur de la Salle des Armures de l'ancien Arsenal de 1903 à 1910, concerne les drapeaux, les armes et les armures, exposés à l'Arsenal, dans le musée de la Salle des Armures, avant leur intégration dans les collections du Musée d'art et d'histoire.

2. Michel Rochat, amateur et connaisseur de drapeaux, est à l'origine de cette campagne

Aucun document ne permet d'attribuer avec certitude à la Savoie l'ensemble de douze drapeaux que la tradition lie aux combats ayant opposé Genève aux troupes rassemblées sous la bannière du duc de Savoie. Il est néanmoins indéniable qu'ils datent tous de la seconde moitié du XVI^e siècle, période importante de l'histoire genevoise. Ce patrimoine est parvenu jusqu'à nos jours en dépit des difficultés de sa conservation. En 1850 se pose la question de sa restauration. On décide alors de coller les originaux déjà détériorés sur une toile de support. Les conséquences imprévues de cette méthode seront constatées au début du XX^e siècle. Un rapport nous renseigne sur l'état de fragilité des drapeaux devenus friables et dont les couleurs originales sont altérées¹. Mais alors, comment traiter ces pièces pour les transmettre aux générations futures, tout en permettant leur exposition et leur étude ?

Depuis 1999, une campagne de restauration des drapeaux a été engagée². Les laboratoires et l'atelier de restauration des Musées d'art et d'histoire ont mis au point une méthode alliant la chimie aux pratiques délicates de la restauration textile. Le cas du drapeau d'infanterie G 18, dont les dimensions originales approchaient vraisemblablement 228 × 315 centimètres, illustre bien la problématique de cette entreprise ainsi que ses implications sur l'étude historique de la pièce. Comme tous les exemples savoyards, celui-ci a été encollé grossièrement sur un voile de coton et de lin, et l'on y remarque des taches et un dépôt noirâtre. Les analyses vont permettre d'identifier la colle et de mettre au point un traitement enzymatique visant à libérer les fibres de soie³. Pour ne pas perdre la position des centaines de fragments qui composent l'original, les opérations de traitement et de rinçage sont effectuées dans des bains d'une profondeur minimale avec l'aide du support provisoire d'une feuille de plastique transparent.

Les inventaires décrivent une pièce où le blanc et le bleu alternent en bandes sinueuses, composant ainsi un quartier fascé ondé, accompagné d'un quartier bleu. Ils indiquent, sans référence à des documents anciens, une provenance liée à l'attaque du fort de Versoix survenue au cours de l'automne 1589. Un des historiens ayant étudié ce patrimoine y décèle la présence de rouge qui le conduit à attribuer cette pièce à Versoix⁴. Le résultat de la première partie du traitement réfute ces lectures des couleurs. Désormais, on peut constater la présence d'une bande blanche de trente-cinq centimètres séparant le quartier inférieur vert du quartier supérieur fascé ondé de six pièces jaunes et vertes alternées. Le taffetas de soie est utilisé pour les diverses parties assemblées par une couture rabattue. L'envers ne peut alors se différencier de l'endroit dans cette méthode dite *intarsia*. La nuance verte est obtenue par une chaîne bleue associée à une trame jaune, créant ce mélange optique caractéristique des taffetas « changeants ». L'emploi de ce type de textile, commun à plusieurs pièces de ce groupe savoyard, constitue une particularité technique.

Les fragments libérés sont disposés sur un panneau gansé d'un molleton, puis de soies teintées à la couleur de l'original pour lequel elles constituent un fond. L'ensemble est alors recouvert d'un fin voile de soie, dont le choix de la teinte est motivé par sa discrétion, et chaque fragment maintenu par une couture qui en suit les contours. Ainsi préparé, le

par son soutien financier. D'autres donateurs se sont ralliés à cette cause qu'il a su si bien défendre. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

3. Le travail d'analyse, de recherche et de mise au point, a été initié par Anne Rinuy, ingénieur chimiste, avec la collaboration de Thérèse Flury, laborantine.

4. Voir les anciens inventaires du Musée d'art et d'histoire, ainsi que celui dressé à la demande de l'état-major de Berne en 1901

drapeau est alors protégé par un verre. Cette méthode, réversible, permet la présentation et la conservation. Elle nécessite toutefois une étude approfondie où chaque trace de couture renseigne sur la géographie de la pièce. Les restes de soie blanche sont ici les témoins de l'existence de la croix centrale, dont l'emploi comme emblème héraldique pour la maison de Savoie est attesté depuis le XII^e siècle. Les quatre quartiers, dont deux subsistent aujourd'hui, reprennent probablement les armoiries et les couleurs du responsable des troupes ayant combattu sous ce drapeau. S'agit-il de Claude Pobel, baron de La Pierre et gouverneur de Gex, dont les couleurs associent l'or (jaune), le sinople (vert) et l'argent (blanc), capturé lors de l'attaque du château de Gex le 5 avril 1589?